Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

cget
Commissariat général à l'égalité des territoires

l'Europe s'engage sur le Massif Alpin

UNION EUROPÉENNE
Fonds européen de développement régional

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Animation et capitalisation du réseau des espaces valléens à l'échelle du massif des Alpes (2018-2020)

CGET – commissariat de massif des Alpes

MODE D EMPLOI

Les groupes thématiques

Techniques d'animation et de mobilisation

Pilote : Julie Mazet
(Espace valléen Buëch Dévoluy)
Accompagnateur : Gaëlle Le Bloa

génope créateur de liens

alpa CONSEIL

0 Rappel des objectifs

Les objectifs poursuivis

Rappel du CCTP :

En année 1 :

- animation de **5 groupes** de travail inter-espaces valléens ciblés sur des thématiques particulières liées aux actions prévues ou en cours ;
- développement d'outils spécifiques propres à certaines thématiques porteuses identifiées avec le groupe tourisme du comité de massif.

En année 2 : animation de **6 groupes** de travail, soit en approfondissement des thèmes traités en 2018, soit sur d'autres thèmes.

Objectifs de groupes de travail :

- Favoriser les échanges d'expériences, générer des collaborations et des mutualisations entre espaces valléens ;
- Explorer en groupe projet des thématiques communes et asseoir une dynamique projet pérenne ;
- Appuyer en expertise les territoires sur des thématiques porteuses inter-espaces.

Les groupes sélectionnés en année 1

En année 1 (2018) : Animation de 5 groupes de travail thématiques

Critères de sélection des thématiques à travailler en groupe :

- Nombre de votes participants recueillis
- Mobilisation sur les groupes d'un pilote et de participants

THEMATIQUES	NOMBRE DE VOTES	PART	DESIGNATION D'UN PILOTE	NOMBRE D'INSCRIPTIONS
Techniques d'animation et de mobilisation	29	64%	1	3
Actualisation du programme Espaces Valléens	20	44%	1	5
Accueil, suivi et relation client	19	42%		3
Lisibilité des fonds et des dispositifs financiers+ objectivations	18	40%	1	8
Evaluations	12	27%		0
Stations	12	27%	1	8
Itinérance	11	24%	1	8
Usages du numérique dans le développement territorial	10	22%		2
Lits froids	9	20%	1	4
Diversification estivale	8	18%		0
Pérénité des projets / gouvernance	7	16%		1
Ecomobilité	6	13%	1	1
Total général	161		7	43
Nombre total de participants à l'atelier	45			

Groupes de travail thématiques travaillés en année 1

Remarque : certaines thématiques, ayant recueilli un grand nombre de votes mais ne disposant pas de pilote, feront l'objet d'un accompagnement thématique piloté par l'équipe Génope-ALPA Conseil.

1 Le fonctionnement des groupes

1-1 Présentation des groupes

Modalités de fonctionnement des groupes

Présentation des groupes de travail

- Un groupe de travail réunit environ 6/10 participants.
- Il a en charge une thématique sur laquelle échanger et aboutir à la formulation de solutions.
- La participation à un groupe de travail requiert une mobilisation de +/- 10 h d'ici la fin de l'année (hors temps de rencontres Espaces Valléens).

Répartition des rôles au sein d'un groupe

- Le **pilote** : il anime les débats ; référent du groupe, il est en contact avec l'équipe d'accompagnement.
- Le **rapporteur** : il prend les notes au cours de la séance et fait remonter les productions avec l'appui de la plateforme collaborative.
- Les **participants** : ils contribuent de manière active aux travaux de groupe.
- **L'accompagnateur référent** (équipe Génope – ALPA Conseil) :
  - il accompagne le pilote de manière active lors d'entretiens téléphoniques ou en visio-conférence et anime si besoin les groupes à distance.
  - Il développe des outils spécifiques d'aide à la réflexion ou à la production.
  - Il enrichit la réflexion en fonction des besoins du groupe.
  - Il co-écrit les rendus projets et bilans du groupe de travail .

Les membres des groupes

Lors des rencontres des Espaces Valléens, réalisées le 4 et 5 juin 2018, les participants ont été invités à se positionner sur les différents groupes de travail.

GROUPE	THEMATIQUES	PILOTE	PARTICIPANTS	REFERENT
1	**Techniques d'animation et de mobilisation des parties prenantes**	Julie Mazet	Carole Druart Aude Carmellino Justine Jacquot	Genope - Gaëlle Le Bloa
2	**Actualisation du programme EV > Espaces valléens 2024 > Périmètres thématiques (> tourisme) > Pilotage technique**	Catherine Belestra	Nils Ginestou Romain Garcia Carole Druart Julie Privat Aude Carmellino	Genope - Gaëlle Le Bloa
3	**Lisibilité des fonds et des dispositifs financiers + objectivations**	Sandrine Guillé	Julie Privat Muriel Bourguignom Franck Forestier Renaud Dausse Maxime Grande Sandrine Monguillon Loïc Gargari Audrey Goguillot	Genope - Gaëlle Le Bloa
4	**Stations**	Nils Ginestou	Charline Marche Romain Garcia Guillaume Vogel Martial Liboa Christophe Mansouri Nicolas Bourgue Benjamin Dupont Jean-Nöel Baudin	ALPA Conseil - Pierre Alland (en appui : Aude Labbe)
5	**Itinérance**	Claire Pinel	Florence Petitguyot Franck Forestier Armelle Wending Benjamin Dupont Jean-Noël Baudin Valérie Lucas Solène Raffort Sophie Lagarde	ALPA Conseil - Aude Labbe (en appui : Pierre Alland)

A valider

Cette liste n'est pas figée

- Chaque participant doit valider sa mobilisation au sein des groupes.
- Les personnes non inscrites peuvent intégrer un groupe.

Procédure : contacter l'accompagnateur référent – cf p.10

1-2 Le fonctionnement des groupes

Modalités de fonctionnement des groupes

Trois temps de travail

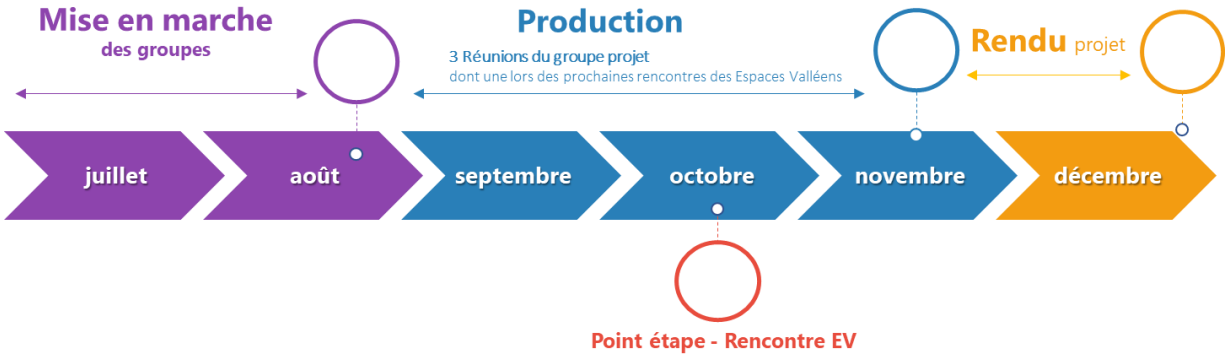

Quatre actions

Recherches individuelles

Temps de recherche individuelle pour nourrir la réflexion collective
=>Recueil des réflexions antérieures et d'experiences.

Lors des rencontre EV

2ème réunion de visu avec le référent du groupe projet

Objectif : émettre des solutions

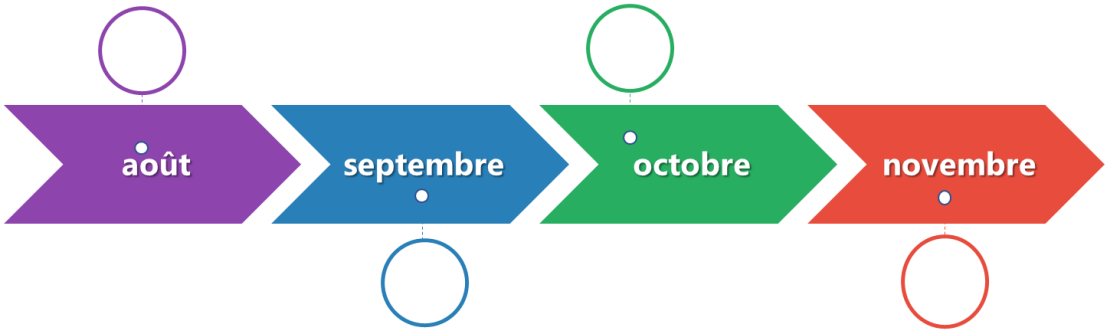

Réunion(s) du groupe projet

1ère réunion à distance du groupe

Objectif : poser la problématique, les étapes de travail et la repartition des rôles

Réunion(s) du groupe projet

3ème Réunion à distance du groupe

Objectif : formaliser un corpus opérationnel de réponse

1-3 Les réunions

Septembre

Réunion autonome n°1 : cadrer le projet de réflexion
Mode : **Etre synthétique !**

Objectifs	Poser précisément la problématique, les étapes de travail et la répartition des rôles
Modalités	A distance
Temps à consacrer *(approximatif)*	Préparation : 2h00 Temps de réunion : 2h00 Temps de restitution : 1h00

Octobre

Réunion de visu n°2 : formuler des solutions
Mode : **Etre pragmatique !**

Objectifs	Emettre des solutions
Modalités	De visu, lors des rencontres des Espaces Valléens
Temps à consacrer *(approximatif)*	Préparation : 0h00 Temps de réunion : 2h30 Temps de restitution : 1h00

Novembre

Réunion n°3 : écrire le plan d'action et les modalités de mise en œuvre
Mode : **Etre opérationnel !**

Objectifs	Formaliser un corpus opérationnel de réponse
Modalités	A distance
Temps à consacrer *(approximatif)*	Préparation : 1h30 Temps de réunion : 2h00 Temps de restitution : 1h00

1-4 Espace ressources

L'ensemble des documents sera archivé et consultable sur la plateforme collaborative.

Cette dernière comprendra :

- Un espace commun où seront enregistrés l'ensemble des documents cadre, modes d'emploi et outils de travail.
- Un espace dédié par groupe thématique, où chaque groupe pourra archiver les ressources projet.

ACCES A LA PLATEFORME

2 Les réflexions déjà engagées

2-1 Récapitulatif des productions

Techniques d'animation et de mobilisation

Atelier 1

BESOINS

- Besoin de professionnalisation.
- Favoriser l'émergence de projets, d'idées, de propositions.
- Réussir à mobiliser durablement.
- Assurer une implication continue dans la mise en œuvre des projets.

Atelier 2

BESOINS

- Formation aux techniques d'animation adaptées et dynamiques.
- Comment réunir les parties prenantes indispensables à la conduite d'un projet et les mobiliser ?
- Comment accompagner le changement et la mise en place de ces compétences d'animation et de mobilisation sur nos territoires ?

Atelier 3

BESOINS

- Centraliser les informations.
- Mobiliser les acteurs du territoire et les élus.
- Piloter une stratégie commune, disposer d'objectifs communs portés par tous les acteurs.
- Capitaliser sur les expériences des territoires.

PREMIÈRES ACTIONS À CONDUIRE

1 - Catégoriser les parties prenantes et identifier les raisons de leur mobilisation.
⇒ **Construction du vadémécum de la mobilisation : qui ? Pourquoi ? Quand ? Comment ?**

Pré-listing des parties prenantes : Élus / Socio-professionnels (prestataires, associations locales, …) / Ambassadeurs / Office de tourisme

2 - Listing des différents outils et des techniques d'animation et partage.

1 - Proposition de références professionnelles spécialisées en mobilisation et techniques d'animation territoriale.
2 - Conduite de formations à l'échelle du massif (ex : à l'occasion d'une rencontre du réseau).
3 - Création d'un espace de partage des expériences qui ont marché / qui n'ont pas marché sur cette thématique.

1 - Création d'une boîte à outils (sur la plateforme ?)
- Avec les retours méthodologiques des différents Espaces Valléens (schéma organisationnel)
- Avec des techniques d'animation en fonction des acteurs ciblés

Pré-listing des parties prenantes : Élus / Socio-professionnels / Techniciens

2 - Mobilisation des parties prenantes :
- Ateliers participatifs autour du projet avec les socio-professionnels
- Concertation : définition active des besoins et des attentes par cible
- Eductour

Forum ouvert

Techniques d'animation et de mobilisation

Lors du forum ouvert, un groupe a abordé cette problématique

Problématique : comment maintenir la mobilisation des acteurs tout au long du dispositif ? Autant il est plus facile de mobiliser les élus au moment de l'élaboration du dispositif (stratégie, définition du plan d'action), autant on constate un essoufflement au fil de l'eau.

Plusieurs freins à cela :

> **La temporalité** : le temps politique est différent du temps des socioprofessionnels, et est encore différent du temps administratif. Les élus ont le sentiment d'être noyés dans le rythme des réunions, et les socioprofessionnels ont l'impression que les projets n'aboutissent pas.

Il est peut-être important de montrer régulièrement l'avancée des projets : communiquer et rendre compte que ce soit en réunion type Copil, mais aussi à travers des outils de communication (newsletter, bulletin intercommunaux, presse…). Montrer que malgré les lourdeurs administratives, les projets se mettent en place, qu'il y a des impacts sur le territoire…

> **Absence de culture partagée** : un élu n'a pas toujours toutes les compétences techniques sur un sujet donné et reste pris dans son quotidien d'élu. Comment prendre le temps nécessaire au partage et à la prise de recul => besoin de travail sur la pédagogie et le discours.

> **Multiplication des dispositifs**, des réunions… qui ne permettent pas de dégager le temps nécessaire à l'échange d'expérience, à la discussion, à la co-construction.

Dans le rythme quotidien des collectivités, il est difficile de se ménager des temps d'échanges, de visites de terrain, d'éductours, qui permettent cependant d'alimenter les réflexions, d'apporter de « la matière ».

En termes de techniques d'animation :

On reste souvent sur des modes de travail très classiques de réunions, qui laissent peu de place à la co-construction => commissions thématiques, bureaux et conseils communautaires… Il est difficile de proposer des méthodes d'animation « atypiques » aux élus : l'impression de perdre leur temps, de ne pas aboutir rapidement à une décision…

Mais cela est aussi certainement dû à des habitudes de travail encore peu développées dans nos instances.

> **Il serait intéressant de pouvoir mettre en place une boite à outils pour échanger nos expériences respectives : quelles techniques d'animation à quel stade de projet, avec quels acteurs, et quels résultats obtenus ?**

3 Prochaines étapes

3-1 Le planning

Juillet

- **12 juillet** : envoi du guide de présentation des groupes thématiques.
- **À partir du 12 juillet** : contact des pilotes par l'équipe d'accompagnement afin de faire le point sur les attentes, les modalités de fonctionnement du groupe et le planning.
- Envoi du récapitulatif des réflexions déjà engagées par thématique, aux membres de chaque groupe.

Août

- **Jusqu'au 20 août** :
  - Validation par les chefs de projet Espaces valléens de leur participation aux groupes thématiques
  - Nouvelle(s) inscription(s) à des groupes de travail
- **Jusqu'au 3 septembre** : renseignement d'un doodle pour valider la date de la 1ère réunion du groupe projet.
- **Jusqu'au 3 septembre** : chaque membre collecte
  - les études ou les travaux déjà conduits qui pourraient alimenter la réflexion,
  - des expériences pouvant servir d'exemples, des bonnes pratiques pour nourrir les débats.

Sept.

- **Début septembre** : co-organisation de la réunion pilote / référent.

Animation et capitalisation du réseau des espaces valléens à l'échelle du massif des Alpes (2018-2020)

CGET – commissariat de massif des Alpes

Techniques d'animation / Lisibilité des fonds / Actualisation du programme :

Gaëlle le Bloa :

- Tel : 04 90 08 53 58 - 06 69 23 01 10
- Email : gaelle.lebloa@genope.fr

Stations : Pierre ALLAND :

- Tel : 06 19 50 56 00
- Email : pierre@alpaconseil.com

Itinérance : Aude LABBE :

- Tel : 06 75 06 52 83
- Email : aude@alpaconseil.com